

POLICULTURES

Mai 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 163

L'accès à la culture, priorité d'Aurélie Filipetti, page 4 > L'avenir de la culture selon le ministère, page 5 > L'Europe, centrale... , page 6 > Une bonne année pour les sociétés de perception de droits, page 7 > La Triennale change de sens, page 8 > Buren, le Grand-Palais en couleur, page 9 > Dunkerque, le musée revisité, page 10 > Un nouveau musée pour Reims, page 11 > Unterlinden, un investissement, page 11 > Marseille aux couleurs d'Hundertwasser, page 12 > Ahmed Madani, histoires d'en France, page 13 > Le château de Sedan, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : Maison de l'histoire de France, l'avenir d'un passé, page 16 >

CLIMAT

Dans le programme du candidat François Hollande, la culture n'était pas prioritaire, si l'on s'en tient au seul critère des emplois dans le secteur public. Mais, justement, ce critère ne peut pas être le seul. C'est ailleurs que se joue l'essentiel. Ailleurs, dans ce qu'il est urgent de reconstruire, dans les changements de cap indispensables. L'impératif central est de se donner une ambition culturelle, c'est-à-dire créer un climat favorable à la vie culturelle. Le climat, c'est l'air que respire une société, c'est la place qu'on accorde à la culture dans la vie sociale et culturelle, et dans la hiérarchie des valeurs. Et se poser, entre autres questions, celle-ci : est-ce qu'on juge important que les Français soient cultivés, plutôt que : qu'est-ce que le patrimoine et la création peuvent apporter à l'économie du pays ?

Penser ainsi, c'est vouloir un renversement de perspectives, après des années où les choses ont été vues de manière exactement inverses. Faut-il rappeler quelques faits ?

= les monuments et les musées nationaux ont été engagés dans un cycle de marchandisation outré, avec des politiques d'expositions à visées principalement commerciales négligeant les contenus artistiques ou scientifiques, avec des politiques tarifaires oubliées

suite page 16

LE RETOUR ATTENDU D'UNE AMBITION D'ÉTAT

Il y a dix ans, le retour de la droite au pouvoir avait eu pour conséquence une inflexion sensible de la politique culturelle, qui s'est trouvée fortement marquée par les idées néo-libérales. Le citoyen a laissé la place au consommateur, l'industrie du divertissement, dont Malraux se méfiait tant, a été l'enfant chéri du gouvernement, l'autonomie des grands établissements culturels a tourné à une gestion selon des critères principalement commerciaux, l'éducation artistique a été oubliée, les missions d'intérêt général perdues dans des sables.

C'est le contraire que nous promettrait le programme du candidat désormais Président de la République. Après les premières déclarations de sa ministre de la culture, on peut attendre en effet de nouvelles inflexions, avec priorité à l'accès de tous à l'art et à la culture, et un regard plus critique sur les effets culturels de la domination de l'industrie. En quelque sorte, un retour aux fondamentaux malruciens.

Lire nos pages focus 2 à 5



C'est au tour de Daniel Buren de se confronter aux vastes volumes du Grand-Palais à l'occasion de **Monumenta**. Il y joue avec les espaces et avec la lumière, en tirant parti de son inégalable compréhension des lieux sur lesquels il intervient.

Jusqu'au 21 juin. Lire page 9

LE RETOUR ATTENDU D'UNE AMBITION D'ÉTAT

Les premières déclarations ministérielles se situent sans doute dans la ligne des promesses du candidat François Hollande, mais elles expriment aussi une sensibilité aux enjeux artistiques qu'il est important de remettre au premier plan.



De petites touches pour commencer. A peine élu Président de la République, et profitant des circonstances, François Hollande s'est rendu à l'inauguration de *Monumenta*, où il a assuré que la culture était au cœur de ses préoccupations, et dans la foulée il est allé à la BNF pour un hommage appuyé aux grands travaux de François Mitterrand. Deux gestes de bon augure, mais paradoxaux dans la mesure où le candidat, s'il a tenu des discours sur la culture, n'en a jamais fait une priorité. Il s'est cependant engagé à "sanctuariser" le budget du ministère. Et son programme culturel était assez précis pour l'engager. Le changement, si changement il doit y avoir, ne pourra toutefois se limiter à des ruptures ponctuelles. C'est l'esprit d'une politique qui est aussi en question.

La ministre de la culture a déjà fait un certain nombre de déclarations qui dessinent une politique en rupture sensible avec celle des dix dernières années, et marquent un retour à la politique menée précédemment par la gauche au pouvoir. A quoi doit-on s'attendre?

TVA SUR LE LIVRE: LA CASE DÉPART

La TVA sur le livre et les autres biens culturels sera ramenée à 5,5%. Le président et son gouvernement ont déjà, sur cette question, l'aiguillon d'une initiative parlementaire. Le groupe communiste du Sénat a en effet déposé, le 9 mai, une proposition de loi "visant à un abaissement du taux de TVA sur les biens culturels". Une manière, pour les communistes, de presser le mouvement.

L'augmentation du taux de TVA de 5,5% à 7,5% pour le livre et un certain nombre de biens et prestations culturels aura été l'un des gestes les plus contestés des derniers mois du gouvernement Fillon. Frédéric Mitterrand lui-même, qui s'en était fait tant bien que mal l'avocat et avait essayé de limiter les dégâts en obtenant un simple report de quelques semaines, l'a condamnée lors d'un entretien avec une radio à la veille de quitter sa fonction ministérielle, accusant Bercy de l'avoir emporté, et se plaignant que cette mesure mettait à mal ses efforts sur la librairie. Frédéric Mitterrand avait en effet travaillé sur ce secteur. Le dernier acte ayant été posé par un rapport sur l'avenir

de la librairie (*lire Policultures n°162*) assez consensuel pour avoir été approuvé par la profession, mais aussi par Aurélie Filipetti au nom de François Hollande pendant la campagne présidentielle.

La nouvelle ministre est cependant confrontée, dès son arrivée, à un premier problème : la fin annoncée du portail de la librairie indépendante *1001libraires.com*, projet qui portait les espoirs d'une partie de la profession. La ministre ne peut qu'exprimer les limites de son intervention : "Dans un contexte de financements publics limités", le ministère peut jouer un rôle de "facilitateur et parfois de médiateur", a indiqué un communiqué.

SPECTACLE VIVANT : L'INTERMITTENCE REVIENT

La ministre, à peine arrivée, est interpellée sur le spectacle vivant. On lui réclame une loi d'orientation, obsession du SYNDEAC et des communistes. Le candidat Hollande l'avait promise ; on va donc y réfléchir.

Pour le spectacle vivant, les années récentes ont été marquées par l'absence de décisions. Sur l'architecture des institutions, mais aussi sur la structure du secteur. Pour justifier l'attentisme sur le sujet sensible de l'intermittence, il y avait un prétexte : le rendez-vous programmé de 2013. Le renouvellement de la convention générale de l'UNEDIC doit avoir lieu en 2013 ; c'est donc dans ce cadre que la question des intermittents doit être réglée.

C'est à ce rendez-vous que renvoie la nouvelle ministre, ajoutant toutefois qu'il faut "savoir où on veut aller, vers le soutien à la création, au spectacle vivant". C'est que la Cour des comptes s'est invitée dans le débat, en soulignant que le régime des intermittents creuse le tiers du déficit de l'assurance chômage pour 3% des bénéficiaires. Ressortent alors toutes les remarques sur les distinctions à faire entre comédiens et techniciens (ces derniers n'ayant pas le même besoin de l'intermittence que les premiers), entre le spectacle vivant et l'audiovisuel, sur le nombre de comédiens et de compagnies professionnels, sur les amateurs et les professionnels. Les questions éludées depuis des années se



reposit. C'est à la lumière de toutes ces interrogations qu'il faut interpréter la remarque de la ministre.

INDUSTRIES : LE TEST CNM

Aurélie Filipetti a déjà pris une position remarquée et tranchée sur le Centre national de la musique : elle rompt avec le projet initial en prenant à son compte la critique centrale qui avait été faite au projet, celui d'être trop proche des intérêts industriels. *"Je souhaite qu'il contribue au soutien à la production indépendante"*, a-t-elle affirmé à France-Inter, dénonçant la présence dans le paysage musical d'un groupe *"ultra-dominant"* (Universal, non cité explicitement). Elle a en outre pris en compte les inquiétudes de la musique classique, assurant qu'elle veillerait à ce que ses intérêts ne soient pas lésés. Représentant de cette industrie, le SNEP (Syndicat national de l'industrie phonographique) a réagi en prenant la posture, qu'on lui connaît, de défenseur de la diversité, estimant que les choses s'arrangeront quand la ministre connaîtra mieux ses dossiers...

Pourtant, si les options politiques ont un sens, le point où l'on se trouve aujourd'hui est de savoir comment se situe le nouveau pouvoir vis-à-vis des orientations prises ces dernières années : quelle place pour le marché, lui qui a été prioritaire depuis dix ans ? que devrait-on attendre d'une politique culturelle après dix ans d'influence des idées libérales, c'est-à-dire d'affaiblissement du rôle de la puissance publique, et d'exaltation du marché ?

La réouverture du dossier Hadopi sera aussi un test du poids relatif donné aux divers intéressés. L'industrie s'est abritée derrière la défense des droits d'auteur pour obtenir

un dispositif qui lui était favorable. Un rééquilibrage est nécessaire. Où se situera le curseur ? C'est la ministre déléguée chargée de l'économie numérique, Fleur Pellerin, qui a annoncé une large concertation avant l'été. La manière dont la ministre abordera le numérique sera essentielle. Face à Bercy qui aura en tête des stratégies industrielles, la rue de Valois devra être le lieu des enjeux artistiques et culturels qu'il a trop souvent oublié d'être ces dernières années.

LE NIVEAU LOCAL

La nouvelle ministre a déjà souligné à plusieurs reprises l'importance qu'elle attache à la coopération avec les collectivités territoriales. Et pour cause : rien ne peut se faire sans elles, qui assurent la plus grande partie du financement public de la culture. La question se pose sous un angle nouveau avec la promesse du candidat Hollande de mettre en œuvre une nouvelle étape de la décentralisation. Quel en sera le contenu dans le domaine culturel ? On sait déjà, parce que cela a été un combat gagné contre le gouvernement précédent, que la clause de compétence générale est acquise. Mais que sortira-t-il de la remise en cause des autres éléments de la réforme territoriale de Nicolas Sarkozy ? Aurélie Filipetti, forte de son expérience parlementaire, a déjà signifié qu'elle serait présente dans le débat, et affirmé sa volonté de dialogue avec les collectivités territoriales. L'enjeu, partagé par nombre de ces dernières, est de parvenir à un nouvel équilibre dans lequel l'État reste bien présent, avec ses responsabilités d'équilibre géographique et social, et ses normes protectrices.

AU COMMENCEMENT EST L'ÉDUCATION

S'il y a une évidence, c'est bien celle de la priorité

à donner à l'éducation artistique. Cette priorité était dans le programme du parti socialiste, elle l'était aussi dans celui du candidat Hollande. C'est un sujet qui présente un avantage : on sait ce qu'il faut faire. Introduire sérieusement l'éducation artistique à l'école, avec l'appui d'artistes. Agir en concertation étroite avec les collectivités territoriales. Mettre à contribution toutes les ressources locales des théâtres, des musées, des monuments. Ne pas se contenter de passer par l'école, mais, avec l'aide de médiateurs ou d'animateurs, faire découvrir l'art par le plaisir. On sait aussi où sont les obstacles : dans une volonté souvent défaillante du ministère de l'éducation nationale, dans le coût de la généralisation. C'est quand Jack Lang a été ministre de l'Éducation nationale que les choses ont le plus avancé. Vincent Peillon n'a pas la même sensibilité, mais son décret d'attributions lui rappelle bien qu'il a à mettre en œuvre la part qui lui revient.

Sur un plan général, l'urgence est de remettre les choses dans le bon ordre. C'est-à-dire rompre avec deux tendances lourdes. La première, qui vient de loin mais qui a triomphé ces dix dernières années, a été le poids de l'idéologie dite *"néo-libérale"* (en fait, le règne du marché), qui s'est traduit par un recul de la création artistique et de l'accès à l'art. La deuxième, plus ancienne, est ce qu'on pourrait appeler la *"déculturnation"*, c'est-à-dire la délégitimation et le recul de la culture qu'on a appelée *"légitime"*, ou pis encore *"bourgeoise"*. Il s'agit, au fond, de réhabiliter l'art et la valeur de l'œuvre. Un signe : une ministre qui se préoccupe de musique classique, c'est nouveau. Et encourageant.

L'ACCÈS À LA CULTURE, PRIORITÉ D'AURÉLIE FILIPETTI

Le ton est donné dès la passation de pouvoir rue de Valois : on revient aux fondamentaux

Les premiers mots d'un nouveau ministre sont les plus significatifs ; ils révèlent ce qui, à ses yeux, est le plus important, ce qui lui tient le plus à cœur. Ceux d'Aurélie Filipetti, quand elle s'est installée rue de Valois, ont fixé une ligne centrale : son ministère sera, d'abord, celui de l'accès du plus grand nombre à la culture et aux arts. La nouvelle ministre se dit portée par le désir de faire partager "les plus belles choses du monde".

Voilà pour une ligne, qui avait été trop perdue de vue ces dernières années, sinon dans les discours, du moins dans les faits. Mais aussi important que l'objectif est, pour la crédibilité du propos, la tonalité générale des quelques mots prononcés par Aurélie Filipetti à l'occasion de la passation des pouvoirs entre Frédéric Mitterrand et elle. On retiendra ce qu'elle dit de la culture comme rencontre avec la sensibilité d'un artiste. Dans le fond comme dans son expression, il était évident que celle qui parlait alors parlait en artiste, en écrivain qu'elle est d'abord et qui l'a fait connaître. Et c'est cette qualité qui donnait à la cérémonie un ton



inhabituel : le témoin ne se passait pas entre un ministre de droite et un ministre de gauche, mais entre deux individus que rendait complices une amitié fondées sur un même rapport intime à l'art. Seule cette complicité pouvait faire dire à Frédéric Mitterrand, comme il l'a fait, que ce jour était un jour de chance pour le ministère de la culture, parce que ce ministère "va avoir une ministre dont l'empathie pour le monde de la culture est connue depuis longtemps, et parce qu'elle est une artiste elle-même, un écrivain de grande qualité".

Et il est vrai que la première fois qu'Aurélie Filipetti, normalienne, agrégée de lettres classiques, a fait parler d'elle, c'est comme écrivain, à l'occasion de son très remarqué premier roman, "Les derniers jours de la classe ouvrière", qui évoque le milieu et la région d'où elle vient, les mineurs de Lorraine. Mais le roman était déjà un combat, l'expression d'une sensibilité qui trouvait une autre voie dans l'action politique, et l'amenait à l'Assemblée nationale en 2007.

Nous avons toujours plaidé, ici, pour que le ministère de la culture ait à sa tête un artiste, ou au moins une personnalité qui baigne naturellement dans la vie artistique. C'est plus vrai que jamais aujourd'hui, alors qu'il s'agit de redonner du sens à une action publique noyée dans la gestion de procédures de plus en plus complexes et la bureaucratisation. De ce point de vue, la ministre a l'avantage d'avoir sa propre boussole. Jour de chance pour le ministère de la culture ? L'avenir le dira, comme il dira si c'est aussi un jour de chance pour l'objet du ministère, la culture.

LES CONSEILLERS

Le cabinet de la ministre de la culture sera dirigé par Laurence Engel, qui était directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris. Normalienne et énarque, Laurence Engel connaît déjà le ministère de la culture, puisqu'elle a été, entre 2000 et 2002, conseillère technique de Catherine Tasca, chargée de l'audiovisuel.

Celui qui avait été le dernier directeur de cabinet de Frédéric Mitterrand, Pierre Lungheretti, a été nommé, dans les derniers jours du ministère Mitterrand, adjoint au directeur général de la création artistique. Il succède à Anne-Marie Le Guével, nommée à l'Inspection

générale du ministère.

À l'Élysée, c'est David Kessler que le Président de la République a choisi pour être son conseiller pour les affaires culturelles. David Kessler était directeur du magazine "Les Inrocks", mais son passé est du côté de l'État. Déjà conseiller de Lionel Jospin, il a aussi été, notamment, directeur du CNC et de France-Culture.

A Matignon, Jean-Marc Ayrault a choisi Denis Berthomier, qui était depuis cinq ans administrateur général du Domaine de Versailles. Denis Berthomier est énarque et diplômé de l'école supérieure de commerce de Paris.

LES AUTRES MINISTÈRES

La culture au gouvernement, ce n'est pas seulement le ministère de la culture. Il faut compter, au moins, avec les Affaires étrangères, l'Éducation nationale, le ministère des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, et aussi ceux de l'égalité des territoires, de l'agriculture et de l'écologie, de l'économie numérique.

Le décret d'attributions du ministre de l'Éducation nationale précise que "Il veille, conjointement avec les autres ministres intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes

tout au long de leurs cycles de formation." Une précision utile. On attend avec intérêt ce que fera Yamina Benguigui à la Francophonie. Productrice et réalisatrice, notamment en 1997 des très justement remarqués (et sensibles) "Mémoires d'immigrés", elle hérite d'un poste auquel les gouvernements ont rarement attaché de l'importance. Elle y arrive avec sa forte personnalité, qui laisse espérer que la francophonie ne sera pas pour elle un simple dossier, mais une cause réelle. C'est le sens de ses premières déclarations.

L'AVENIR DE LA CULTURE VU PAR LE MINISTÈRE

Le ministère a sa cellule de prospective. Qui vient de produire, quelques mois après son rapport "culture et media 2030", une suite à ce document. Le numérique est au cœur de la réflexion.

Penser le futur de la culture est un exercice difficile. On a connu des réussites, comme certaines commissions du plan, du temps où le Plan existait et avait conçu des méthodes intéressantes. On se souvient en particulier des travaux de la commission des affaires culturelles du VI^e Plan, dont la présidence avait été confiée au poète Pierre Emmanuel. Les travaux du plan reposaient sur la confrontation des idées de personnalités venues des horizons les plus variés de la société. Pierre Emmanuel avait donné à sa commission une profondeur dont les traces demeurent.

REGARD INTERNE

Ces dernières années, le ministère de la culture, qui dispose d'un service dont l'une des missions est la prospective, s'est livré avec ses propres forces à des tentatives de regard global sur l'avenir. On se souvient, alors que Catherine Trautmann était ministre de la culture, d'un vaste exercice qui avait mobilisé les DRAC. Exercice qui s'était révélé décevant, à la fois peu prospectif et très administratif.

Plus de dix ans après, le ministère de la culture a récidivé avec le rapport publié au début de l'an dernier, intitulé "Culture et media 2030".

Ce travail a aujourd'hui une suite, "Un ministère nouvelle génération Culture et media 2020". L'arobase à la place du a signe un état d'esprit: la place centrale donnée dans le diagnostic à la révolution numérique.

L'objectif du travail était clair : dessiner des orientations à l'horizon (proche) 2020. Des orientations qui soient le résultat d'une réflexion administrative mise à disposition des politiques.

La méthode prenait le risque du vase clos.

BASCULEMENT GÉNÉRATIONNEL

A quoi aboutit-elle ? d'abord, à une analyse utile de la situation présente. Principal constat : on assiste à un basculement générationnel. Les générations auxquelles s'adressaient les politiques de démocratisation culturelle sont remplacées par de nouvelles générations qui ont principalement des cultures d'écrans. Un phénomène qui fait reculer la "culture cultivée".

Changement d'autant plus net que, parallèlement, "d'autres matrices de légitimité", venant "des dynamiques sociales, économiques et technologiques", "tendent à dégrader la place de la culture comme valeur en soi".

De ce diagnostic, qui ignore les causes de l'état des lieux, le rapport tire d'abord des conclusions sur ce que doit être l'organisation du ministère de la culture : un ministère qui doit "modifier en profondeur ses modes de gouvernance", et passer d'un ministère aux politiques verticales vers un ministère aux politiques plus horizontales, davantage déconcentrées et décentralisées, moins hiérarchiques et plus partenariales, établies davantage en connexion avec les réseaux artistiques, culturels, sociaux et économiques".

Le ministère met le numérique au centre de ces politiques transversales, sous l'argument que "ce que le numérique change est si large et parfois si profond, que tout le champ de la culture et de la communication, même les éléments les moins en lien avec lui, ne peut qu'être revisité et

repensé".

Le document est trop dense et trop riche pour pouvoir être résumé. On signalera donc seulement les têtes de chapitres, parce qu'elles révèlent l'esprit de croisement des angles qui a guidé les travaux. Le premier chapitre est consacré aux enjeux ("fonder une politique culturelle numérique, mais aussi, par exemple, "former un pacte d'égalité territoriale", "inventer une régulation de réseau des établissements publics", "faire évoluer les rapports aux univers privés"...)

POLITIQUES TRANSVERSALES

Vient ensuite un chapitre sur les "politiques transversales, qui s'ouvre sur "les politiques d'accès du plus grand nombre", avant de traiter aussi de l'action internationale et de la propriété artistique et littéraire.

On s'attachera seulement aux politiques d'accès du plus grand nombre, parce qu'elles sont précisément le contraire d'une politique. L'étude considère que, globalement, cet accès est déjà réalisé. Mais, les temps ayant changé, il faut désormais fonder "l'invention d'une politique de démocratisation" sur "les stratégies de marketing des publics". Des stratégies qui se fondent sur "les segmentations de population, la définition des cibles, la politique tarifaire, les modes d'accès, la fidélisation"...

Mais là, on n'est plus dans la prospective, ou plutôt, l'exercice montre ses limites : il ne sait, dans ce cas, que refléter les idées à la mode ou le discours du pouvoir en place, et ne se projette que dans le présent...

Lire sur le site du ministère

RENDEZ-VOUS

EVA BESNYÖ



Berlin 1931 Alexanderplatz

Photographe d'origine hongroise, Eva Besnyö a vécu l'Europe de l'entre-deux-guerres, de Berlin à Amsterdam. Humaniste, féministe, elle est un témoin aigü de son temps, et des troubles du continent. Elle accompagne au Jeu de Paume une très stimulante et très déroutante (elle rend méconnaissables les espaces du Jeu de Paume, ralentit le temps, trouble les repères) exposition de Laurent Grasso.

**Jusqu'au 23 septembre
Paris Jeu de Paume**

AUTISME ET CULTURE

Le festival "Le futur composé" veut, depuis douze ans, "favoriser l'accès aux pratiques culturelles, principalement des jeunes gens souffrant de troubles autistiques ou apparentés, et valoriser leur implication dans ce champ". Co-produit par le théâtre Montfort à Paris, le festival fait intervenir de jeunes autistes dans une création, "Les amants de Séville".

**14 au 26 juin Paris
www.festivalfuturcompose.org**

L'EUROPE, CENTRALE...

en Bref

LANGUE FRANÇAISE :
FORUM MONDIAL

Le Forum mondial de la langue française va se dérouler à Québec, sur quatre grands thèmes : l'usage du français dans le monde de l'économie, du travail et de l'éducation ; la culture perçue par le prisme de la littérature, du cinéma, de la chanson, des médias ; la place du français dans l'univers numérique ; la diversité linguistique et le défi de la coexistence du français avec les autres langues. Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui pilote la manifestation, les principales contributions au budget du Forum (3,7 millions d'euros) proviendront du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et du secteur privé.

2 au 6 juillet Québec
www.forumfrancophonie2012.org

UN PRIX FRANCOPHONE
POUR L'UNIVERSITÉ
DE BUCAREST

Le prix culturel de la Fondation Louis D., dont l'objet est de "favoriser et servir la cause de la culture et de la langue française dans le monde", a été attribué à l'Université de Bucarest, qui a le projet de créer un Centre Régional Francophone d'Études Avancées (CeReFREA).

La Fondation Louis D. a été créée en 2000 à l'Institut de France. Le prix est d'un montant de 750 000 euros. Le CeReFREA fonctionnera à Bucarest dans des locaux mis à sa disposition par l'Alliance française.

Le prochain programme "culture" de l'Union européenne se prépare dans un climat tendu par la crise et la faible place de la culture dans les priorités de beaucoup d'États.

L'Europe de la culture est en crise. Elle est fortement victime des arbitrages budgétaires dans de nombreux pays, et doute d'elle-même. L'ambition culturelle continentale, qui n'est portée ni par les États ni par le Conseil des ministres, l'est modérément par la Commission, qui se croit tenue, pour défendre un secteur malmené, de le défendre en lui donnant des objectifs économiques et sociaux, donc sérieux, en somme.

Ce sera l'ambition officielle du programme "culture" 2014-2020, intitulé "Europe créative", qui doit succéder aux actuels programmes *Culture et Media*. Pour la Commission européenne, "l'Europe se doit d'investir davantage dans la culture et la création, car celles-ci contribuent de façon significative à la croissance économique, à l'emploi, à l'innovation et à la cohésion sociale".

Manière de circonvenir des dirigeants européens pour qui la

dépense culturelle serait superflue, plaignent de bons observateurs de la réalité européenne.

JOURNÉE DE TRAVAIL

C'est dans ce contexte que le Relais Culture Europe, à Paris, organise une journée de travail sur le thème "Culture 20/20, Changer de modèle, construire l'Europe : "Une nouvelle étape de coopération européenne pour les acteurs culturels français". Une journée en deux temps.

L'après-midi sera consacrée à la présentation par la Commission européenne du projet "Europe créative". Mais cette présentation sera mise en perspective par la matinée, où sera dressé un panorama de la coopération culturelle européenne, à partir d'une étude des projets à participation française depuis 2000. La coopération a bien fonctionné, même si elle est restée

largement centrée sur l'Europe des Six. Elle se situe aujourd'hui dans un paysage européen difficile, alourdi par la crise des finances publiques et l'absence de vraie politique culturelle commune de l'Union.

13 juin 2012 - 9h30-17h30
Centre Wallonie-Bruxelles Paris
Présentation, inscription :
<http://www.relais-culture-europe.org/Journee-de-travail-sur-la-coop.1556.0.html>

Les ministres de la culture de l'Union européenne ont débattu, les 10 et 11 mai, du programme Europe créative. Dans le beau langage européen, ils ont "approuvé ses objectifs spécifiques, tels que la promotion de la circulation transnationale des oeuvres culturelles et créatives et des travailleurs culturels, ainsi que l'accent mis sur l'élargissement du public et l'amélioration de l'accès aux oeuvres culturelles et créatives européennes".

Le risque d'insécurité juridique est dénoncé par un groupe de travail sénatorial sur "l'influence du droit communautaire sur le financement des services culturels par les collectivités territoriales". Cette insécurité juridique est liée "à la complexité du droit des aides d'État et de la commande publique et à la difficulté de leur mise en œuvre". Il est aussi souligné que "le corpus juridique encadrant le financement des services culturels ne tient pas suffisamment compte du caractère spécifique de la culture pourtant réaffirmé par la convention de l'Unesco."

Les conclusions du groupe de travail, adoptées par la commission de la culture du Sénat, en appellent notamment à "la mobilisation des acteurs culturels et des pouvoirs publics pour entamer des négociations avec la Commission européenne afin que soient mieux prises en compte les spécificités culturelles".

Le groupe de travail était présidé par Vincent Eblé (Soc Seine et Marne)

Selon les statistiques de l'Index Translationum, bibliographie mondiale des traductions, les cinq principales langues cibles vers lesquelles on traduit sont l'allemand (avec 290.681 titres au cours des 30 dernières années), le français (237.834), l'espagnol (228.142), l'anglais (145.184) et le japonais (124.241). Les cinq principales langues sources sont l'anglais (1.207.764), le français (213.340), l'allemand (196.535), le russe (100.848) et l'italien (65.423).

Source UNESCO.

UNE BONNE ANNÉE POUR LES SOCIÉTÉS DE PERCEPTION DE DROITS

La Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits constate une augmentation, largement dûe à des facteurs exceptionnels

Deux années aux résultats favorables, mais un avenir incertain : c'est le jugement que porte la Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits dans son rapport 2011, rendu public le 25 avril.

Les perceptions, après avoir connu "une nette décélération de leur croissance", ont augmenté de 12,7% entre 2008 et 2010 pour atteindre 1,4 milliard d'euros. Ils n'avaient augmenté que de 3,7 % entre 2004 et 2006 et de 1,6 % entre 2006 et 2008; L'augmentation d'ensemble cache cependant des évolutions divergentes selon les types de droits, et tient aussi, constate la commission, à des facteurs exceptionnels : la bonne performance des droits provenant de l'audiovisuel comprend à la fois une vraie croissance et les effets d'un changement dans le mode d'enregistrement . Cette progression ne présage pas d'un avenir de même valeur : les sociétés elles-mêmes font part de leur incertitude.

La Commission relève une fois de plus, pour la regretter, la tendance des sociétés de perception de droits à percevoir plus rapidement qu'elles ne distribuent. Le montant des droits disponibles et le rythme des utilisations, déplore-t-elle, ont augmenté depuis 2008 moins rapidement que les perceptions. Et les affectations aux ayants droit représentent toujours à peine plus de 40 % des droits disponibles et moins des trois-quarts des perceptions de l'année.

L'ACTION CULTURELLE

Ce phénomène se vérifie notamment pour les dépenses d'action culturelle et sociale auxquelles les sociétés de droit sont tenues. Les perceptions enregistrées au titre de ce poste ont augmenté de 22,7% entre 2008 et 2010, alors que les dépenses n'ont augmenté que de 14,5%.

Chaque année, la commission s'intéresse à une question particulière. Cette fois-ci, c'est des relations entre les sociétés et leurs associés qu'il est question. La

commission "s'est interrogée, en termes de bon équilibre des pouvoirs, sur la réforme statutaire intervenue en 2009 à l'ADAMI, qui confère au président du conseil d'administration le pouvoir de proposer le nom du gérant et celui de contrôler la conformité de son action aux orientations de la société", souligne son rapporteur Christian Phéline. La commission a aussi fait part de ses observations à la SPEDIDAM "où une pratique non limitative des pouvoirs conduisait à leur concentration en assemblée générale dans les mains de quelques dirigeants, par ailleurs salariés de la société". Observations qui ne sont pas restées sans effet : une réforme statutaire "tendant à remédier à cette situation contestable" est en cours

L'avenir ? "Au-delà de la lutte contre les usages illicites, la question essentielle pour l'avenir reste le rôle que pourrait jouer la gestion collective des droits dans l'univers numérique", avance le président de la commission, Bernard Menasseyre.

www.ccomptes.fr

RENDEZ-VOUS

PATRIMOINE MONDIAL :
ÉCHANGE FRANCO-
ALLEMAND

À l'initiative du Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne (CIDAL), une table ronde se penchera sur les effets de l'inscription d'un site au patrimoine mondial : crée-t-elle de l'activité économique ? comment affronter l'afflux de touristes ?

6 juin Paris
info@cidal.dilplo.de
Tél. 01 44 17 31 21

UNE FONDATION POUR L'ART UKRAINIEN

L'Ukraine a créé une fondation pour faire la promotion de son art et de ses artistes. Le lancement parisien de cette fondation, appelée UART, se fera par une exposition dans les locaux du centre culturel ukrainien. Intitulée Fertilité, cette exposition rassemblera trois artistes : la photographe Lesya Malskaya, le peintre Yuriy Vakulenko et la céramiste Nelly Issouпова.

L'exposition se tiendra du 31 mai au 30 juin, 22 avenue de Messine Paris. Le Centre culturel ukrainien organise parallèlement, les 2 et 3 juin, deux journées "portes ouvertes".

www.uart.eu/fr

VISA POUR L'IMAGE

La 24^e édition du festival du photojournalisme comprendra une trentaine d'expositions, dont une sur "l'onde de choc grecque".

1er au 16 septembre Perpignan
www.visapourlimage.com

Le musée du jouet, à Moirans-en-montagne (Jura) va réouvrir ses portes le 1er juillet après 22 mois de travaux. Il voit sa surface doublée par ces travaux (1900 m2 dédiés aux expositions), et bénéficie d'une muséographie nouvelle pour présenter quelque 3000 jeux et jouets du monde entier.

Créé en 1989 à partir d'une collection constituée localement, le musée n'a cessé de s'enrichir par des acquisitions et des donations.

5 rue Murgin 39260 MOIRANS-EN-MONTAGNE
www.musee-du-jouet.com

Le musée des arts et métiers, à Paris, a inauguré le 14 mai un espace dédié à l'emballage alimentaire : *Emballages alimentaires, l'innovation est dans la boîte !* Ce nouvel espace permet au visiteur de suivre le cycle des emballages alimentaires de la fabrication jusqu'au recyclage.

Musée des arts et métiers : 60 rue réaumur - Paris 3^{ème}
<http://www.arts-et-metiers.net/>

LA TRIENNALE CHANGE DE SENS

RENDEZ-VOUS

SURVAGE À COLLIOURE

Le musée d'art moderne de Collioure consacre son exposition d'été à Survage. Ce dernier a fréquenté régulièrement, entre 1925 et 1932, le port catalan. Ce sont ces années que relate l'exposition, en présentant 62 œuvres.

Commissaires : Daniel Abadie et Joséphine Matamoros

16 juin au 30 septembre

LA FABRIQUE SONORE

L'exposition "La Fabrique sonore", qui se tient depuis le 22 septembre dans les caves Pommery à Reims, est prolongée jusqu'à l'été. Les œuvres présentées ont toutes une dimension sonore. En tout, une trentaine d'artistes, dont Jean-Michel Othoniel, Émilie Pitoiset, Dominique Blais, Delphine Reist



et ses bruits de bottes, Pierre Bastien et son très inventif orchestre automatique, la cloche de Robin Meier et Ali Momeni (ci-dessus)

www.pommery.com

Conçue à l'origine pour mettre en valeur l'art créé en France, l'ancienne "Force de l'art" s'est banalisée

En changeant de nom et de lieu, la "Force de l'art", devenue "Triennale", a aussi changé de nature et de sens. La manifestation imaginée par Dominique de Villepin quand il était Premier ministre avait vocation à mettre en avant la richesse de la production artistique française, c'est-à-dire de celle qui se réalise en France. On était alors dans un discours ambiant sur la faible cote des artistes français dans le monde, et l'objectif était de contribuer à changer les choses.

Avec cette troisième édition (après 2006 et 2009), nous voilà complètement ailleurs. Plus question aujourd'hui de mettre en avant ce qui se produit en France. Le monde tranquille de l'art contemporain a pris les choses en mains ; nous revoilà dans l'international, avec une présence française particulièrement faible. Non pas qu'en soi cette internationalisation soit contestable. Mais il faut bien constater qu'on est complètement hors de l'épure conçue pour la manifestation.

L'OUVERTURE DE TOKYO

Cela est d'autant plus notable que cette édition sous son nouveau format est l'exposition d'ouverture du Palais de Tokyo, dont on n'a cessé de nous dire qu'il sera le lieu où seront présentés artistes "émergents" et confirmés de la scène française. C'était ce qui justifiait les investissements considérables consentis pour le



lieu. Quelle est aujourd'hui la justification ? quelle sera la vocation du Palais de Tokyo ? a-t-on besoin à Paris d'un nouveau lieu, coûteux, destiné à présenter ce qu'on peut voir ailleurs ?

PEU PROBANT

D'autant que, et c'est la deuxième interrogation, le résultat, de ce dernier point de vue, est loin d'être probant. Ce qui est proposé, en effet, c'est un rassemblement d'objets les uns artistiques, les autres ethnographiques, en vue d'une exposition à la lisière, ou au croisement, des deux*. Cela donne un résultat peu convaincant sur le plan artistique (peu d'œuvres fortes) et d'une banalité pontifiante sur le plan de la réflexion ethnographique. En fait - mais était-ce le but recherché ? - la "Triennale" est une remarquable démonstration de la réalité ethnographique de l'art contemporain, avec ses commissaires penseurs, ses artistes, son public, son grand bavardage, sa langue

naturelle (l'anglais), ses conventions rassurantes...

*"La Triennale, explique le commissaire Okwui Enwezor, s'embarquera dans une exploration des espaces où l'art et l'ethnographie convergent vers une fascination renouvelée pour l'inconnu et le lointain. L'ambition première de ce projet est d'aller au-delà de la notion d'espace national en tant que lieu géographique aux frontières établies, en faveur d'un espace dont la morphologie est en perpétuelle évolution et dont la définition dépasse les catégories habituelles du local, du national, du transnational, de la géopolitique, de la dénationalisation, de la pureté, du métissage, etc."

Jusqu'au 26 août Palais de Tokyo et sept lieux associés à Paris et Ile-de-France

BUREN, LE GRAND PALAIS EN COULEUR

Elle ne fait pas l'unanimité, mais l'édition 2012 de Monumenta est plutôt réussie. Daniel Buren y montre sa compréhension et sa maîtrise des espaces.

Monumenta : une manifestation dont on pourrait croire qu'elle a été conçue pour Daniel Buren, invité de cette édition. La sûreté de son jugement sur l'espace se vérifie ici de manière éclatante. On le constate dès l'entrée sous la voule du Grand-Palais, où se tient ce rendez-vous de printemps depuis qu'il a été conçu par Renaud Donnedieu de Vabres. Daniel Buren s'est approprié l'espace comme aucun de ses prédécesseurs n'avait réussi à le faire. Il le met en valeur, l'occupe par des lignes et des couleurs, joue avec la lumière, fait travailler le soleil. "Dans cette nef, remarque l'artiste, le ciel est plus important que les murs".

On mesure l'acuité du regard de Daniel Buren au cheminement qu'il impose au visiteur. Ce n'est

pas par l'entrée principale qu'on accède à l'installation. L'entrée principale fait pénétrer immédiatement au centre. Et, explique Daniel Buren, "cette entrée par l'habituelle porte principale rend assez inutiles les grands espaces qui se déploient de part et d'autre de la coupole centrale, au nord et au sud de la grande nef".

Comme la tradition s'en est installée dès la première édition de *Monumenta*, les visiteurs sont accueillis par une équipe de médiateurs, prêts à expliquer qui est Daniel Buren, ce qu'est son parcours, comment il a travaillé pour le Grand Palais. Des accords avec l'Éducation nationale permettent des activités pour les scolaires.

Initiative du ministère de la culture, *Monumenta* a comme maître d'ouvrage délégué le Centre national des arts plastiques. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'agence d'architecture de Patrick Bouchain et Loïc Julienne, "Construire - Reconstruire". La Réunion des monuments nationaux, qui a en charge le Grand Palais, est co-productrice de la manifestation. Elle a notamment assuré la coordination du transport et de l'installation de l'œuvre, et gère le droit d'entrée (5 euros pour le tarif de base). L'an dernier, Anish Kapoor avait attiré une fréquentation record de 270 000 visiteurs.

Jusqu'au 21 juin

rendez-vous

LES FRAC À ZAGREB



Natacha Lesueur Sans titre Ilfochrome

Le Musée d'art contemporain de Zagreb présente une sélection d'œuvres des collections des Fonds régionaux d'art contemporain. Une soixantaine d'œuvres provenant de la quasi-totalité des FRAC, avec des artistes français et internationaux.

"L'Amour du risque"

Jusqu'au 17 juin
www.msu.hr

LA PERFORMANCE
SUR
LA CÔTE D'AZUR

La Villa Arson, école nationale supérieure d'art et centre d'art contemporain de Nice, présente une histoire de la performance sur la Côte d'Azur depuis les années 50. L'objet de la manifestation est de "restituer au public" le résultat d'un programme de recherches sur ce sujet mené par la Villa Arson depuis septembre 2007 : exposition, publication, et mise en ligne d'une base de données. A voir aussi, pendant l'été, les travaux d'une vingtaine de nouveaux diplômés de l'école

A la vie délibérée Une histoire de la performance sur la Côte d'Azur de 1951 à 2011

1er juillet au 28 octobre
www.villa-arson.org



DUNKERQUE, LE MUSÉE REVISITÉ

RENDEZ-VOUS

HORTILLONNAGES

3^e édition du festival « Art, villes & paysage - Hortillonnages Amiens ». Ou la rencontre entre un site, les hortillonnages (jardins entre canaux) et des paysagistes, architectes, designers et plasticiens. En tout, une vingtaine d'installations plasticiennes et de jardins paysagers.



Le festival a été conçu, et il est organisé, par la Maison de la culture d'Amiens.

2 juin au 14 octobre

Tél. : 03 22 97 79 79

www.maisondelaculture-amiens.com

AMIENS DANS LA RUE

Un des très anciens festivals français de théâtre de rue : il en est à sa 35^e édition. Depuis la première, les choses ont changé à Amiens : le beau cirque Jules Verne revit comme pôle national du cirque et des arts de la rue, géré par un EPCC ; le pôle national intègre une structure de production, le Hangar. Et la coopération internationale s'est développée, notamment au sein du programme européen INTERREG ZEP (Zone Européenne de Projets artistiques). C'est dans ce cadre que se situera la création de *Generik Vapeur*, compagnie associée au programme ZEP.

La rue est à Amiens

21 au 24 juin

www.larueestaamiens.com

En confiant les salles du musée à un artiste, Philippe Richard, pour une exposition temporaire où se mêlent ses œuvres et celles des collections, le musée de Dunkerque fait coup double.

Aude Cordonnier, directrice des musées de Dunkerque, a laissé les clefs du musée des beaux-arts, pour un an et demi, à un artiste, Philippe Richard. Celui-ci a fait un choix dans les collections du musée, a mélangé les œuvres choisies à ses propres œuvres et à quelques autres qu'il est allé chercher ailleurs pour illustrer un parcours prétexte, avec pour guides l'Ulysse d'Homère et celui de Joyce. Résultat : une redécouverte des collections. Le travail de Philippe Richard (deux ans de préparation) a été une vraie mise en scène qui est aussi mise en valeur. Le chef-d'œuvre du musée, *Le Jeune nègre* de Hyacinthe Rigaud, est magnifié, de même que sont réveillés par un éclairage nouveau

(on les inscrit dans une autre histoire) d'autres chefs-d'œuvre du musée, comme la très étonnante *Vue du Port de Dunkerque* de Eugène Isabey ou le *Port orné d'architecture* de Hubert Robert. Et le propre travail de Philippe Richard s'inscrit intelligemment dans l'ensemble.



Michel Couery *Sans titre (détail)*

Un autre des musées de Dunkerque, le LAAC, participe à la grande opération de l'association des conservateurs de musées du Nord-Pas-de-Calais, *Dessiner-tracer*. Sa participation conduit aux limites du dessin avec les œuvres de trois artistes : Bernard Moninot, Bernard Pagès et

Christian Jaccard. Bernard Moninot chasse le vent avec des instruments de sa fabrication qui en inscrivent les mouvements sur du papier, Christian Jaccard fait appel à un feu soigneusement orienté, Bernard Pagès joue avec des empreintes. Dans la même exposition, au LAAC, des dessins de Wols. Pour voir des dessins traditionnels, il faut aller au musée de la petite ville voisine, Bergues, dont le cœur de la collection est constitué par un ensemble de dessins rassemblés par un Berguois, collectionneur et artiste, du XIX^e siècle, Pierre-Antoine Verlinde. Le musée présente "De Heems kerck à Le Brun, les plus beaux dessins du musée du Mont-de-Piété de Bergues". Dessins français, italiens et flamands.

Musée des beaux-arts Autre pareil jusqu'au 13 juillet

LAAC Dessin phénoménal jusqu'au 16 septembre

Bergues jusqu'au 30 septembre

MÉCÉNAT. La Fondation PwC France pour la culture et la solidarité, qui apporte son soutien au Centre Pompidou depuis 2009, a décidé de renouveler son engagement pour les trois prochaines années, en contribuant au financement des expositions de rentrée : « Dali » (du 21 novembre 2012 au 25 mars 2013), « Le Surréalisme et l'Objet » (de novembre 2013 à mars 2014), et « Jeff Koons » (de novembre 2014 à mars 2015).

PwC est une société d'audit, d'expertise-comptable et de conseil. Elle emploie 169 000 personnes dans le monde, dont 4000 en France (www.pwc.fr)

Le Centre Pompidou mobile, pour sa deuxième étape, Cambrai, a accueilli 48 000 visiteurs du 18 février au 15 mai. Le CPM poursuit son périple à Boulogne-sur-mer du 16 juin au 16 septembre, parallèlement à une exposition qui, au musée-château, réunit, sur le thème de la couleur au travers du traitement des matériaux bruts, des œuvres du Centre Pompidou, du Frac Nord-Pas de Calais et de différents musées d'art contemporain régionaux.

UN NOUVEAU MUSÉE POUR REIMS

A l'étroit, le musée des beaux-arts de Reims va s'installer dans un nouveau bâtiment à l'architecture "objet d'art"

Reims va avoir un nouveau musée des beaux-arts, l'actuel étant devenu trop petit et inadapté. La Ville a choisi l'architecture de l'anglais David Chipperfield, qu'elle a jugé "digne d'un objet d'art". Cette architecture répond à l'attente, souvent exprimée par les élus aujourd'hui, de faire de leur musée un signal urbain. L'impératif était d'autant plus grand ici que le musée s'intègre dans un espace fort, à côté des Halles Boulingrin, morceau de bravoure de la construction en béton de l'entre-deux-guerres, monument historique enfin restauré, et face à la Porte Mars, arc de triomphe gallo-romain. Il est un des éléments majeurs de la revitalisation du quartier. Le musée possède plus de 50 000



© David Chipperfield Architects. Le futur musée à côté des Halles Boulingrin

œuvres, dont une série de portraits de Cranach et 27 Corot. 7,5% seulement des œuvres peuvent être exposées actuellement, souligne la Ville. Le nouveau musée est porté par un projet muséographique dans lequel l'accompagnement du public

prend une place centrale. David Chipperfield, anglais, a conçu la construction ou la restructuration de musées en Allemagne (Berlin, Essen, Marbach) et au Royaume-Uni. Son projet pour Reims est décrit comme "une structure à trois « nefs », recouverte de panneaux de marbre translucides et de verre coulé recyclé pour irradier dans la nuit".

Le musée doit ouvrir en 2018, après deux ans de travaux. Le coût prévisionnel de la construction est de 55 millions d'euros, avec le concours de la Région et de l'État dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007 - 2013.

UNTERLINDEN, UN INVESTISSEMENT

Les travaux de construction de l'agrandissement du musée Unterlinden, à Colmar, vont commencer. Pour le maire de Colmar, Gilbert Meyer (UMP), aucune ambiguïté : il s'agit d'un investissement économique. Un investissement de 30 millions d'euros, "qui ne peut pas se justifier seulement sur le plan culturel", précise le maire. "Il faut le justifier sur le plan économique". Il s'agit de "provoquer des flux touristiques supplémentaires", pour "booster l'économie locale".

200 000 visiteurs se pressent actuellement au musée, attirés surtout par son œuvre majeure, le célèbre tryptique de Martin Grünewald. L'espoir est de porter leur nombre à 320 000, soit le nouveau seuil de rentabilité après les investissements décidés. Ce qui ne représentera jamais que 10% du nombre de touristes que reçoit tous les ans Colmar, Grünewald pesant peu, dans l'attractivité de la ville, à côté du marché de Noël.

Pour 30 millions, le musée va doubler sa surface, pour la porter à 8000 mètres carrés. Les architectes sélectionnés, les Suisses Herzog et de Meuron, ont pris le parti de créer un nouveau bâtiment (à droite sur l'image) à peu près parallèle au musée actuel, abrité par un

ancien couvent. Les deux ailes du musée seront reliées par un souterrain qui servira aussi de galerie d'exposition. L'aile nouvelle permettra le déploiement de la collection d'art moderne et contemporain, où figurent notamment un important fonds Dubuffet et une solide représentation de la peinture française des années 1950-1970.

Le musée Unterlinden est géré par une association, la Société Schongauer (du nom du peintre du Moyen-Âge, colmarien) qui équilibre son exploitation avec les entrées et les recettes

de la boutique (avec, il est vrai, la prise en charge de personnel par la Ville). C'est à elle que revient la tâche de trouver les 3,5 millions en mécénat nécessaires pour boucler l'investissement. C'est en bonne voie : il ne manque que 900 000 euros. Le principal du financement est assuré par la Ville (12,5 millions), l'État par le contrat de projets État-Région (4,9 millions), la Région (4,2 millions) le Département (3,3 millions) et la Société Schongauer (1,75 million).

Les travaux doivent être achevés en 2014.



MARSEILLE AUX COULEURS D'HUNDERTWASSER

RENDEZ-VOUS

JOURNÉES
DU PATRIMOINE ÉCRIT

Des journées consacrées aux relations entre les territoires et le patrimoine écrit. Parmi les thèmes abordés: Identité, attractivité et développement économique des territoires: les atouts du patrimoine écrit; les territoires du patrimoine; Quelle coopération territoriale pour valoriser le patrimoine écrit? Développer les partenariats au niveau d'un territoire. Conférence introductive d'Alberto Manguel.

Org. : DRAC Alsace
et Ville de Sélestat
Sélestat (Bas-Rhin)
21 et 22 juin

MANIFESTE



Recherche et pluridisciplinarité sont les maîtres-mots de ce festival qui va réunir près de 80 artistes sous l'égide de l'IRCAM. Concerts, spectacles, rencontres, ateliers de composition, une place spéciale pour le compositeur Philippe Manoury qui fera l'objet, en sa présence et en dialogue avec lui, d'une journée d'étude le 12 juin.

1er juin au 1er juillet

Paris

<http://manifeste.ircam.fr>

Une association fait vivre à Marseille la mémoire de l'architecte Hundertwasser. Autour d'un espoir : recréer du lien social par la culture.

Rendre hommage à
Friedenreich

Hundertwasser (1928-2000), architecte et peintre utopiste, écologiste et avant-gardiste : telle est la mission que s'est donnée l'association «Viens ! à Marseille cours Belsunce». D'abord avec une vaste exposition qui réunit près d'une centaine d'oeuvres (peintures, dessins, tapisseries...) à la Vieille Charité, bâtiment dix-septième emblématique de la ville. Ou encore avec une exposition de ses livres d'artiste à la Bibliothèque de l'Alcazar, en centre-ville.

L'occasion de découvrir son goût des formes syncopées et son ambition d'implanter des « arbres-locataires » dans l'espace urbain - l'occasion, pour chaque habitant, de participer à l'édification d'une beauté collective, en s'appropriant son propre lieu de vie. « *Certains disent que les maisons sont faites de murs. Je dis qu'elles sont faites de fenêtres* », affirmait-il.



C'est précisément parce qu'Hundertwasser a rêvé la ville autant qu'il l'a dessinée et construite qu'il a semblé à Charlotte Bensoussan, fondatrice de l'association, une figure tutélaire idéale pour mener des projets de quartier. « *Il a toujours placé l'humain au centre de sa démarche* », rappelle-t-elle.

L'ambition affichée : réhabiliter le quartier de Belsunce, réputé difficile. Les moyens ? Créer sous la Halle Puget des événements culturels, qui ont été inaugurés le 27 avril dernier par un concert ouvert à tous. Mais aussi ouvrir un « Petit magasin » de quartier, géré par le centre social Bausseque.

Les recettes bénéficieront aux activités que ce centre met en place pour un peu moins de 260 familles. Divers projets ont également préparés avec les femmes du quartier, notamment une exposition à venir autour du mariage.

Enfin, huit établissements scolaires ont été associés au projet, les élèves ayant travaillé sur l'univers d'Hundertwasser. Parmi eux, une maternelle corse, dont les élèves viendront voir leurs travaux exposés à Marseille.

<http://www.viensamarseille.com>

Le festival Itinéraires baroques en Périgord vert, qui en est à sa 11^e édition, affiche trois "enjeux" : la musique, le patrimoine, la pédagogie. Créé par l'organiste, claveciniste et chef d'orchestre Ton Koopman, le festival comprend deux temps : un "printemps", en juin, pour les jeunes spectateurs et les jeunes artistes, un "été" en juillet, avec 30 concerts donnés par des musiciens confirmés.

Deuxième enjeu : le patrimoine, qui inscrit le festival dans la série de tous ceux qui investissent des lieux d'histoire. Troisième enjeu : la pédagogie, avec deux volets : un projet éducatif qui touche 500 enfants, du primaire à la 5^e (une heure par semaine, pendant six mois, de sensibilisation à la musique baroque, en collaboration avec les enseignants) ; une collaboration avec le chœur départemental d'enfants Dordogne Périgoureux, sous forme de master classes.

22 et 23 juin, puis 26 au 29 juillet

Saint-Astier, Brantôme, Ribérac, Verteillacois, Mareuillais

www.itinerairebaroque.com

AHMED MADANI, HISTOIRES D'EN FRANCE

Auteur, metteur en scène, il raconte l'histoire de trois générations issues de l'immigration. Les rêves, la réalité. De quoi donner à comprendre.

Nouveau gouvernement, nouvelle politique : un moment de réflexion qui ne pourrait que gagner à une large diffusion du dernier spectacle d'Ahmed Madani, *Illumination(s)*.

Ahmed Madani est lié au quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. C'est là qu'il a, pendant de nombreuses années, mûri son théâtre. C'est au Val Fourré qu'il revient aujourd'hui avec *Illumination(s)*.

Le propos : l'histoire d'un demi-siècle, à travers le regard de trois générations. Trois hommes : un Algérien immigré pendant ce qui était à la fois les Trente Glorieuses et la guerre d'Algérie ; la génération du fils, qui vient en France gagner de l'argent, rêve de retourner au pays où il a fait construire sa maison mais constate que sa vie est en France où sont nés et où vivent ses enfants ; la troisième génération, française mais qui a besoin de comprendre d'où elle vient.

Ce spectacle, qu'il appelle "performance spectacle", c'est au Val Fourré qu'Ahmed Madani est allé le construire, avec une équipe de jeunes garçons. Ils se sont partis sans toujours savoir où ils allaient, dans une aventure où ils ont mis beaucoup d'eux-mêmes, le texte



s'écrivant en faisant appel à leurs improvisations. C'est donc un peu de leur histoire qui est sur scène, et qu'ils expriment chacun avec sa personnalité : ceux qui avaient déjà, il y a plus ou moins longtemps, fait du théâtre, les rappeurs, ceux qui n'avaient jamais connu la scène. Cela donne au spectacle un ton d'authenticité que le métier d'Ahmed Madani, son texte qui sait embrasser l'Histoire, sa mise en scène sobre mais forte savent mettre en valeur.

Le spectacle d'Ahmed Madani est précédé d'une installation vidéo de Nicolas Clauss, *Terres arbitraires*. Depuis deux ans, Nicolas Clauss interroge et filme

de jeunes hommes de quartiers populaires. Ahmed Madani a jugé que cela faisait une belle ouverture à sa création. Nicolas Clauss a été convaincu. L'idée était bonne. Tout cela reste entre hommes. Que pensent les femmes de leur histoire? Ahmed Madani ne les oublie pas. Dans son esprit, c'est la suite, le deuxième volet, qu'il espère pouvoir réaliser d'ici deux ans. En rêvant à la synthèse, hommes et femmes réunies, plus tard...

Jusqu'au 3 juin
Théâtre de l'Épée de bois
Paris

RENDEZ-VOUS

DOUARNENEZ, LE CINÉMA DES AUTRES

Le festival de cinéma de Douarnenez se donne pour objet de faire connaître des civilisations ou des cultures. Cette 35^e édition parlera des Espagnes (Catalogne, Pays basque, Galice, Andalousie), mais traitera aussi des sourds, accueillera les premières rencontres LGBTQI (Lesbienne, Gay, Bisexuelle, Transsexuel-le, Transgenre, Queer et Intersexué-e), et fera un point sur la production cinématographique et audiovisuelle bretonne.

17 au 25 août
www.festival-douarnenez.com

FURIES

Le festival de cirque et de théâtre de rue de Châlons-en-Champagne, pour sa 23^e édition, programme vingt compagnies. A son âge, le festival a eu le temps d'essaimer: depuis dix ans avec "Entre-sort de Furies" qui accueille des compagnies en résidence et programme leurs créations de l'automne au printemps ; depuis huit ans avec "le théâtre des routes", itinérance de compagnies en Champagne-Ardenne (cette année, 8 compagnies et 15 villages).

1er au 9 juin
www.festival-furies.com

LA GUERRE D'ALGÉRIE À L'IMEC

L'IMEC présente, en s'appuyant sur ses collections, une exposition évoquant l'engagement des intellectuels face à la guerre d'Algérie. L'exposition est accompagnée d'un livre co-édité avec Gallimard, de rencontres et de conférences.

16 juin au 14 octobre
Abbaye d'Ardenne Calvados
www.imec-archives.com

Teatro a corte, festival de théâtre qui se tient à Turin et dans ses environs dans des demeures historiques, résiste comme il peut à la dureté des temps, où se conjugent la crise générale et la réticence à son égard de la Région Piémont, principal subventionneur, dont la majorité de centre-droit dirigée par un représentant de la Ligue du Nord est peu favorable à la culture. En cinq ans, le budget du festival a été diminué de moitié, passant de deux à un million d'euros. Le festival s'est adapté en programmant un peu moins de spectacles, et en renonçant aux trop grandes formes. Mais, assure son directeur Beppe Navello, il est resté fidèle à son esprit, très européen et fondé sur le croisement des disciplines et des genres : théâtre, danse, cirque...

L'édition 2012 se déroulera du 6 au 22 juillet. Elle réunira vingt-cinq compagnies de douze pays, avec un accent particulier sur la Grande-Bretagne.

www.teatroacorte.it

SEDAN : LE PLUS GRAND CHÂTEAU-FORT D'EUROPE A CHOISI L'ÉCONOMIE MIXTE

Les Fêtes médiévales sont, tous les ans, le moment fort de l'animation de la forteresse de Sedan. Ce très grand monument est géré par une société d'économie mixte. Il a concédé une partie de ses locaux à un hôtel.

Sedan a vécu, les 19 et 20 mai, à l'abri de sa forteresse, son 17^e Festival médiéval. Dans la multitude des manifestations de ce genre qui se déroulent à travers la France, celle de Sedan a une spécificité que nulle autre ne peut revendiquer : elle a pour cadre le plus grand château-fort d'Europe.

Construite au 15^e siècle, la forteresse de Sedan affiche ses trois hectares et demi de superficie. Elle a été classée monument historique dans un passé récent (1963), soit un an après que la Ville l'ait racheté à l'armée. La Ville, que dirige aujourd'hui le socialiste Didier Herbillon, en a confié en 2009 la gestion à une société d'économie mixte dont elle possède 66% des parts*, Château et Compagnies. Une partie du monument avait déjà été concédée à la société *France-Patrimoine*, qui y exploite depuis cinq ans un hôtel de 54 chambres et un restaurant.

Un choix qui a aidé à la remise en état d'une partie du monument. Ce même raisonnement conduit au même choix pour le donjon du château, dont le toit doit être refait dans les toutes prochaines années : le donjon abritera un centre de remise en forme et de séminaires qui sera, comme l'hôtel, exploité par *France-Patrimoine*.

Dans sa partie publique, la forteresse abrite ce qui s'appelle un "historium", parcours



scénographique avec, notamment, des reconstitutions par mannequins de scènes historiques. Un nouveau circuit de visite, élargi, doit ouvrir le 2 juillet. Premier site touristique du département des Ardennes, le château est visité tous les ans par un peu moins de 70 000

personnes.

L'objectif est de porter ce nombre à 100 000, grâce notamment au niveau circuit de visite.

Les Fêtes médiévales attirent un public familial qui atteint tous les ans environ 35 000 personnes (ce fut le cas cette année), qui viennent assister à des spectacles et des démons

trations, et faire des achats dans des stands qui proposent des produits médiévaux. Le château propose à son public d'autres rendez-vous, notamment un "Grand tournoi de chevalerie" qui se déroule cette année du 7 juillet au 26 août.

Sedan est ville d'art et d'histoire. Didier Herbillon est administrateur et secrétaire de l'association des VPAH.

* autres actionnaires : le Conseil général, la Caisse des Dépôts, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne, trois professionnels du tourisme : Meunier Voyages, Monde actuel Voyages et Ardennes nautisme, ainsi que France-Patrimoine et l'Office de tourisme du Sedanais.

** la société gère sept hôtels dans des monuments historiques, dont l'abbaye de Fontevraud, Sorèze et Saint-Maximin



UN MOIS CULTUREL EN BREF

17 avril

En Italie, le directeur du musée d'art contemporain de Casoria, près de Naples, brûle des œuvres pour protester contre les coupes budgétaires

21 avril

Deuxième édition du "disquaire day", sur une idée américaine, qui permet de faire le point sur une profession en voie de disparition.

24 avril

Publication au J.O. du décret qui crée l'aide au cinéma du monde, dispositif qui favorise les co-productions entre cinéastes français et cinéastes étrangers.

25 avril

La Commission européenne autorise la reconduction du dispositif français de crédit d'impôt pour le jeu vidéo, instauré en 2012. Le dispositif peut être prolongé jusqu'à fin

2017.

25 avril

Céline Bréant est nommée directrice du centre de création chorégraphique *Danse à Lille*. Elle prend la suite de Catherine Dunoyer de Segonzac, fondatrice de *Danse à Lille*. Céline Bréant est titulaire d'un DESS stratégie de développement culturel et d'un diplôme européen en administration de projets culturels.

2 mai

Rupture du front commun Albin Michel pour le rachat de Flammarion : Albin Michel dépose seul une offre au propriétaire, l'éditeur italien RCS

2 mai

Joseph Nadj se succèdera à lui-même à la direction du Centre chorégraphique national d'Orléans, qu'il a créé en 1995.

4 mai

A Tombouctou, le groupe Ansar Dine saccage et incendie le mausolée Sidi Mahmoud, l'un des 16 de la ville classés au patrimoine mondial. La situation dans le nord du Mali inquiète le monde de la culture. Le collectif des écrivains du Mali a lancé une campagne pour la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou.

4 mai

Hachette aligne le prix de vente de la version numérique de ses livres de littérature sur ceux de leur version en "poche".

11 mai

Le conseil des ministres européens de la culture désigne officiellement Donostia-San Sebastián (Espagne) et Wrocław (Pologne) en tant que capitales européennes de la culture

2016.

14 mai

Thierry Malandain est renouvelé à la direction artistique du Centre chorégraphique national d'Aquitaine à Biarritz, Claude Brumachon et Benjamin Lamarche à celle du Centre chorégraphique national de Nantes.

15 mai

Mort à Mexico, à 83 ans, de Carlos Fuentes

16 mai

Nouveau gouvernement. Aurélie Filippetti est ministre de la culture et de la communication, Yamina Benguigui ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères chargée de la Francophonie.

18 mai

Mort à 86 ans du baryton Dietrich

Fischer-Dieskau.

18 et 19 mai

À l'initiative de l'Institut français, seconde édition du festival littéraire franco-américain à Los Angeles. Échanges entre auteurs américains et auteurs français.

20 mai

Tremblement de terre en Italie du nord, autour de Ferrare. Des bâtiments historiques (églises et palais) sont touchés. L'UNESCO se déclare vigilante mais plutôt rassurée pour les biens inscrits au patrimoine mondial (Ferrare, Mantoue, Sabionetta).

27 mai

Après "Le ruban blanc" en 2009, le réalisateur autrichien Michael Haneke reçoit sa deuxième palme d'or à Cannes pour "L'amour".

L'année du cinéma

216 millions : c'est le nombre des entrées dans les salles de cinéma françaises l'an dernier, a constaté le CNC (Centre national du cinéma). Un chiffre qu'on n'avait pas connu depuis 1966, et qui représente une augmentation de 4,7% par rapport à 2010.

Les chiffres rassemblés par le CNC montrent d'autres signes de la bonne conjoncture du cinéma en France :

- 272 films ont été produits ; c'est un niveau record

- les ventes de films français à l'étranger ont aussi connu un niveau record, avec un total de 172,6 millions d'euros (+ 26,1%). Progression aussi pour les exportations de programmes audiovisuels, en progression de 5,1% à 105,6 millions.

Autres données communiquées par le CNC à l'occasion de son bilan annuel :

- près des trois-quarts des films français tournés l'an dernier l'ont été en numérique

- les trois-quarts des salles de cinéma sont équipées en numérique. Elles devraient l'être toutes d'ici la fin de 2012

- le téléspectateur français a regardé l'an dernier 59 heures de films de cinéma et 288 heures de fiction télévisuelle

- dans l'ensemble de l'Union européenne, les entrées stagnent (960 millions d'entrées contre 964). En hausse : Pays-Bas, Norvège, Allemagne, Royaume-Uni.

www.cnc.fr

POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef : Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro : Philippe Poirrier, Sophie Pujas

Conception graphique : Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE : L'AVENIR D'UN PASSÉ

repères

7% : c'est la baisse de fréquentation enregistrée cette année au Printemps de Bourges, qui s'est tenu du 24 au 29 avril. Le nombre de spectateurs payants s'est élevé à 50 700, contre 54 600 l'an dernier. L'ensemble des spectacles, si on ajoute les scènes gratuites et les spectacles de rue, a attiré 170 000 personnes, contre 240 000 l'an dernier. Principal accusé : le mauvais temps.

La SACEM, se basant sur le montant des droits perçus, **constate pour 2011 "une légère reprise" dans le spectacle vivant**. Les droits perçus ont en effet augmenté de 1,9% par rapport à 2010, s'élevant à 76,9 millions contre 75,5 millions. Mais cette reprise ne suffit pas à retrouver le niveau de 2009 (78,5 millions), la baisse entre 2009 et 2010 ayant atteint 4%.

La SACEM relève cependant une évolution contrastée : "Les droits des spectacles organisés par des associations (catégorie à laquelle appartient la très grande majorité des festivals) ont connu une croissance notable, de l'ordre de 9%.

En revanche, les droits générés par les tournées régressent pour la deuxième année consécutive : - 1,2% en 2011, après une très importante chute de - 14% en 2010."

La SACEM souligne que les droits d'auteur du spectacle vivant représentent 9% de l'ensemble des droits qu'elle collecte, "soit quasiment le même volume de droits que les produits physiques (CD-DVD) ou les droits générés par le répertoire Sacem à l'étranger.

BACKOUCHE Isabelle et DUCLERT Vincent, Maison de l'histoire de France. Enquête critique, Fondation Jean Jaurès, 2012. 282 pages. 12 Euros.

HYPERLINK "<http://www.jean-jaurès.org/Publications/Les-etudes/Maison-de-l-histoire-de-France-.> - Enquete-critique"<http://www.jean-jaurès.org/Publications/Les-etudes/Maison-de-l-histoire-de-France-.> - Enquete-critique

Site de la MHF : <http://www.maison-histoire.fr/>

Le projet d'une Maison de l'histoire de France, annoncé officiellement par Nicolas Sarkozy en septembre 2010, initialement lié au débat sur l'identité nationale, a été, dès l'origine, fortement contesté, notamment par la

communauté historique. Ce livre, rédigé par deux historiens de l'EHESS, propose une analyse précise du déroulement de ce projet, pris en charge par le ministère de la Culture. Les auteurs pointent les limites d'un processus qui relève d'une opération politique au service d'ambitions partisanes : faiblesse intellectuel du projet, accélération forcée du calendrier, poids exorbitant des logiques administratives, concertation tronquée, mise à l'écart de la communauté historique et des professionnels du patrimoine et des musées. Ils soulignent combien ce projet peut sembler paradoxal, alors même que la discipline historique a été, au sein des universités et au sein de l'enseignement secondaire, fortement fragilisée par les réformes entreprises depuis 2007.

Isabelle Backouche et Vincent Duclert assument une posture à la fois militante et civique : l'analyse critique est présentée comme un devoir professionnel et moral. Ils plaident pour un moratoire afin de mettre à plat ce projet, et se donner le temps, et l'ambition de construire un grand musée d'Histoire. Ce volume, librement téléchargeable, offre un état des lieux précis et argumenté. Le candidat socialiste avait exprimé, à plusieurs reprises, de profondes réserves sur le projet de la Maison d'histoire de France. L'avenir de la MHF demeure incertain : le nouveau ministre de la Culture hérite d'un dossier délicat.

Philippe Poirrier

CLIMAT (SUITE DE LA PAGE UNE)

des vocations éducatives et sociales des institutions, avec des pratiques internationales de prêt/location des œuvres flirtant avec les limites déontologiques

= le rapport aux "industries culturelles" est devenu trop facilement un soutien à des groupes industriels, sans exigence sur les contenus. Ce fut particulièrement éclatant pour les chaînes de télévision et les nouveaux media : on l'a vécu avec les péripéties des lois sur les droits d'auteur et internet, dont le dernier avatar est l'Hadopi.

= l'éducation artistique a été négligée depuis dix ans, après l'impulsion donnée par le gouvernement de Lionel Jospin

dont les avancées avaient commencé à faire bouger les choses.

= En relation avec ce recul, et avec la montée en puissance de l'industrie, il faut bien évoquer la part de plus en plus réduite, et la délégitimation progressive, de ce qu'on appelait naguère, par méfiance déjà, la culture "légitime".

Le mal n'est pas seulement français. La Commission européenne, à l'heure de la préparation d'un nouveau programme "culture", intitulé (tout un programme !) "Europe créative", estime que "L'Europe se doit d'investir davantage dans la culture et la création, car celles-

ci contribuent de façon significative à la croissance économique, à l'emploi, à l'innovation et à la cohésion sociale".

Là encore, affaire de climat. Où l'on voit que ce qui est en question, au fond, c'est bien la conception de la vie en société fondée sur le primat de l'économie et du marché, qui a conduit la construction européenne dans l'impasse. Mais en période de crise économique, il n'est pas facile de faire entendre que la réponse à cette crise est dans une autre vision du monde.

Philippe Pujas